

## Baisse du taux de conversion. Voter pour la médiocrité

Par *Geneviève Brunet* - Mis en ligne le 27.01.2010 à 17:38

**Long terme. Pour le CEO d'IAM, le rendement nécessaire pour éviter une baisse du taux de conversion est réalisable.**

«La proposition de réduction du taux de conversion dans la LPP est une aberration basée sur des arguments spécieux.» Dans la bouche d'un expert reconnu en gestion de fonds pour caisses de pension – celle de Michel Thétaz, CEO d'IAM (Independent Asset Management), créée il y a dix ans, et ancien directeur de la Gestion institutionnelle et de la caisse de pension d'un grand banquier privé genevois – le propos a de quoi surprendre. Il tranche avec le concert quasi unanime des voix supposées autorisées qui plaident ces temps pour une réduction du taux de conversion censée compenser l'augmentation de l'espérance de vie des retraités et une tendance à la baisse du rendement de la fortune des institutions de prévoyance. C'est la deuxième partie de cette analyse que Michel Thétaz réfute fermement, chiffres à l'appui. Certes, pendant les décennies 1999-2008 et 2000-2009, l'indice LPP 40 – représentatif du rendement des caisses de pension ayant 40% d'actions dans leur allocation d'actifs – affiche de très maigres performances annuelles moyennes: de respectivement 1,7 et 1,8%. Mais la décennie perdue que nous venons de traverser, pour cause de fortes chutes des Bourses en 2000-2003 et 2007-2009, ne doit pas faire oublier que toutes les décennies précédentes depuis quarante ans: de 1970-1979 à 1998-2007 ont affiché une performance annuelle moyenne supérieure à 3,5%; avec une grosse majorité de scores au-dessus de 4%; dont les 11,1% de rendement annuel moyen enregistrés entre 1991 et 2000. Ils tiennent déjà du lointain souvenir pour gérants de caisses amnésiques.

**5,75 à 6,5% annuels.** Tout aussi oublieux de ce passé pas si lointain, l'OFAS qui soutient la proposition de baisse du taux de conversion au motif que les actifs sans risque délivrent aujourd'hui des coupons très bas. «Pourquoi devient-on adeptes de la médiocrité dans le 2e pilier?» s'interroge Michel Thétaz. Une médiocrité poussant à se contenter de très faibles rendements au lieu d'inciter les caisses de pension et leurs gestionnaires de fonds à faire mieux. «A long terme, avec une bonne allocation d'actifs et en gérant de manière dynamique selon les proportions autorisées par LPP 40 ou même LPP 25 (25% d'actions), il est possible d'obtenir un rendement moyen annuel de 5,75 à 6,5%» affirme Michel Thétaz. Avec d'autant plus d'assurance que les mandats balancés proposés par IAM ont réellement affiché un rendement annuel moyen de 6,11% entre janvier 1995 – date de la création de l'entreprise – et décembre 2008. Ce, en prenant en compte le très gros trou d'air de 2008 mais pas le fort rebond de 2009. Pour ce faire, l'entreprise reste fidèle à son credo de longue date: profiter du potentiel d'actions et obligations bien choisies en investissant à long terme. Et le CEO de relever que «nombre d'actions européennes offrent actuellement un rendement de plus de 4% par le seul jeu des dividendes». De quoi secouer la morne résignation du consensus.

### **POURQUOI DEVIENT-ON ADEPTE DE LA MÉDIOCRITÉ?**

**Michel Thétaz, CEO d'IAM (Independent Asset Management), société spécialisée dans la gestion institutionnelle**